

Paris, le 10 octobre 2011

Natixis Assurances Partenaires innove en combinant, au sein d'un même contrat, gestion sous mandat collective et gestion libre

Natixis Assurances Partenaires est la première compagnie d'assurance à offrir la possibilité de mixer deux modes de gestion financière, au sein de son contrat Astriade Patrimoine : la gestion sous mandat collective et la gestion libre.

Cette innovation est un atout pour le client qui peut ainsi confier une partie de la gestion de son contrat Astriade Patrimoine à un gérant et gérer librement l'autre partie, en investissant sur des unités de compte et/ou sur le fonds en euro, selon ses objectifs de placement et sa sensibilité au risque.

Astriade Patrimoine, le contrat phare de Natixis Assurances Partenaires, comprend désormais quatre modes de gestion*.

À mi-chemin entre la gestion libre et la gestion conseillée, la gestion sous mandat collective est un service conçu pour les clients qui souhaitent confier tout ou partie de la gestion de leur investissement à un gérant, sélectionné par Natixis Assurances Partenaires pour son excellence en matière de gestion collective.

La société de gestion choisit les supports au sein de l'annexe financière d'Astriade Patrimoine et propose à Natixis Assurances Partenaires des arbitrages, en fonction de son analyse économique et financière et de ses anticipations, conformément aux profils de risque de ses clients :

- profil conservateur et rendement : 20 % maximum en actions (Natixis Multimanager)
- profil flexible dynamique international : de 0 à 100 % en actions (OFI Asset Management)
- profil global multisecteur : 100 % en actions (Rothschild & Cie Gestion)

« *Astriade Patrimoine est notre premier produit intégrant la gestion sous mandat collective et nous sommes en mesure de dupliquer ce mode de gestion et de l'adapter aux besoins de nos partenaires* », a déclaré Patrick Canlaire, responsable du Développement de Natixis Assurances Partenaires.

* Gestion libre, gestion dynamique, gestion profilée, gestion sous mandat collective.

À propos de Natixis Assurances Partenaires

Filiale à 100% de Natixis Assurances, Natixis Assurances Partenaires est une société d'assurance vie dédiée aux banques privées et plates-formes de CGPI à qui elle propose une gamme de contrats conçue pour répondre aux besoins spécifiques de leurs clients patrimoniaux.

Contacts Presse

Natixis Assurances - Caroline TORDJMAN
caroline.tordjman@assurances.natixis.fr
Tél.: + 33 (0)1 58 19 90 14

SHAN – Féten BEN HARIZ
feten.benhariz@shan.fr
Tél.: + 33 (0)1 42 86 82 45
SHAN – Fany DE VILLENEUVE
fany.devilleneuve@shan.fr
Tél.: + 33 (0)1 42 86 82